CREATION DE L'IMIST

Elaboration du plan d'actions 2001-2OO3

Rapport de la mission effectuée du 19 au 25 novembre 2000
Par L'ADIT, le CIRAD, L'INIST du CNRS.

Thierry FERRARI – ADIT
Lucile GRASSET – CIRAD
Bernard MAUDINAS – INIST-CNRS
Etienne FLEURET – INIST-CNRS
Laurent SAUDER – INIST-CNRS

ADIT

CIRAD

INIST

Objet de la mission :

Commencer les réflexions sur les fonctions de l'IMIST, définir les actions à mener pour mettre en place l'organisation et la structure nécessaire à l'accomplissement de chaque fonction, budgétiser ces actions et les programmer.

1/ Contexte et enjeux

Le paysage marocain est constitué de nombreux services et systèmes d'information (bibliothèques, centres de documentation…) qui offrent des documents et de l'information brute, aux acteurs du monde académique et économique.

Face à la dispersion et à l'hétérogénéité des ressources en information, l'usager a du mal à trouver la réponse à ses réels besoins. C'est pourquoi, il est nécessaire de créer une interface d'envergure nationale, capable de s'appuyer sur les structures existantes, de compléter leur offre et de la rendre plus aisément exploitable par l'usager.
La création de ce nouvel institut – intitulé IMIST – coïncide avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui permettent un accès facilité aux ressources informationnelles, dans des délais de plus en plus brefs et à des coûts de plus en plus réduits.
Cette large diffusion des technologies de l'information et la mondialisation des échanges ont modifié profondément les attentes et pratiques des usagers.
Pour remplir ses missions face à ces mutations technologiques et économiques, l'IMIST s'appuiera sur les potentiels humains issus notamment de l'Ecole des Sciences de l'Information (ESI), et sur l'expertise entre autres des établissements français que sont l'ADIT, le CIRAD et l'INIST CNRS .

2/ Vocation de l'IMIST

La vocation de l'IMIST est de concevoir, développer et mettre en oeuvre des méthodes, des moyens, des outils, au service des acteurs de la recherche et du développement pour répondre à leurs besoins en matière d'information et de veille.

Pour optimiser le projet IMIST avant sa mise en oeuvre, les premières lignes d'actions à mener sont :

- Recenser les ressources nationales utiles et pertinentes pour les usagers-cibles de l'IMIST, *fiche 1,*
- établir des conventions de partenariat avec des structures identifiées comme partenaires complémentaires, *fiche 2,*
- mettre en place les outils de la collecte, *fiche 3,*
- évaluer le potentiel d'activité de l'IMIST et déterminer la stratégie marketing (choisir les axes prioritaires),*fiche 4,*
- élaborer une gamme de produits et services d'information et de veilles primaires et secondaires *fiche 5 a,* à valeur ajoutée (*fiche 5 b*) s'adressant à l'ensemble des marchés visés.
- réaliser le schéma directeur informatique, *fiche 6,*
- établir un plan de financement qui tient compte des moyens techniques, informatiques et humains nécessaires à la mise en œuvre et au fonctionnement de l'IMIST, *fiche 7.*

L'ensemble de ces fiches contribuera à élaborer l'échéancier du projet.

3/ Les travaux à réaliser

Chaque ligne d'actions est présentée ci-après dans des fiches détaillées qui ont été rédigées par un comité d'experts regroupant :

Les représentants des organismes marocains impliqués :
Mohamed Essadaoui, responsable du projet IMIST-CNCPRST ; Ilham Laaziz, chargée du suivi du projet IMIST-DRSCU ; Redouane Merrouch, responsable du réseau ; Hakim Naas, responsable des réseaux de recherche -DRSCU, Nouzha Ibnelkhayat, enseignant-chercheur à l'ESI,

Les experts français : M. Bernard Maudinas, responsable relations extérieures (INIST-CNRS) ; M. Etienne Fleuret, chargé de mission (INIST-CNRS) ; M. Laurent Sauder, responsable du département des systèmes d'information (INIST-CNRS) ; M. Thierry Ferrari, adjoint au directeur général (ADIT) ; Mme Lucile Grasset, responsable du service de l'Information et de la documentation (CIRAD).

Les représentants de l'Ambassade de France : Bertrand Commelin, conseiller-adjoint, Pascal Fabing, coopérant.

FICHE 1

Rédaction : H. NAAS – E. FLEURET – B. MAUDINAS

Objectif global : Recensement des ressources nationales utiles et pertinentes pour les usagers ciblés de l'IMIST.

Connaître et identifier la documentation détenue par les bibliothèques universitaires, les centres de documentations sectoriels des établissements publics de formation des cadres, et les centres de documentation des établissements privés (ex. bibliothèque Abdel Aziz - Casablanca).

Objectifs spécifiques :

- Recenser les ressources documentaires existantes au plan national dans le but de participer à la constitution d'un catalogue collectif marocain.
- Qualifier, classer et organiser la documentation recensée pour répondre aux questions : qui possède quoi?, où et comment accéder à ces ressources ?
- Recenser les périodiques, monographies, thèses et littérature grise disponibles.

Plan d'action et opérations :

- Recensement des établissements marocains détenteurs de ressources.
- Etablissement des questionnaires pour les enquêtes devant identifier les ressources auprès des établissements cités ci-dessus.
- Envoi sur support papier et électronique en préconisant l'utilisation du logiciel CDS-ISIS.
- Exploitation des données transmises par les établissements.
- Agrégation et traitement des informations analysées par thématique, typologie et localisation
- En fonction des axes prioritaires et des besoins des utilisateurs, réaliser l'adéquation entre les ressources nécessaires par rapport à l'existant.
- Informer les établissements recensés sur le suivi et les conclusions des enquêtes.

Pré-requis - Moyens

- Qualification des personnels aptes à répondre aux questionnaires d'enquêtes.
- Capacité à traiter par voie électronique les réponses aux questionnaires d'enquêtes.

- Associer les établissements cités aux objectifs recherchés en insistant particulièrement sur la notion de partage et d'intérêt collectifs dans cette politique de mutualisation des tâches dans le cadre d'un réseau marocain.

Délais estimés :

- Etablissement des questionnaires (fin décembre 2000)
- Envoi des questionnaires (support papier et électronique) (début Janvier 2001)
- Réception des questionnaires (support électronique) (début Mars 2001)
- Réception des questionnaires (papier) (fin Juin 2001)
- Traitement et analyses (avril-septembre 2001)

Coûts estimés :

- à préciser
- (3 mois/H an équivalent temps plein)

Documentation références :

- Fiche projet pour les entreprises et établissements publics (plan quinquennal 2000-2001)
- L'IST (CNCPRST Juin 1997)
- Les Bibliothèques universitaires état des lieux et proposition d'organisation un réseau (octobre 1996)

Contact Maroc :

Hakim NAAS.

Fiche 2

Rédacteurs : H.NAAS, P.FABING , B. MAUDINAS.

Etablissement de conventions de partenariat avec les structures identifiées comme partenaires de l'IMIST.

Objectif global :

L'IMIST doit être l'animateur et le coordinateur du réseau marocain pour les missions transversales de conseil, d'assistance et de gestion des procédures au profit de tous les acteurs de l'information scientifique et technique.

Objectifs spécifiques :

- Assistance et conseil juridique (droit national et international) ;
- **Respect des droits d'auteur ;**
- Négociation et élaboration des contrats spécifiques avec les producteurs (éditeurs, producteurs de bases de données..), les fournisseurs (agence d'abonnement ..), et les distributeurs serveurs (dialog, Questel, Silverplatter..) ;
- Etablissement de partenariat avec les centres fournisseurs marocains de contenus mutualisés (bibliothèques , centres de documentations , établissements sectoriels coopérants) ;
- Suivi des contrats en vigueur en relation avec les cosignataires.
- Gestion des abonnements (négociation, achat, résiliation, modification) avec les partenaires marocains du réseau (producteurs et utilisateurs de contenus).

Pré-requis et moyens :

- Posséder une culture administrative, technique et juridique propre aux procédures de gestion de l'information en relation avec le Ministère des Affaires Culturelles et les associations de protection des droits d'auteur ;
- Posséder les compétences nécessaires aux négociations avec des partenaires marocains et étrangers pour la conclusion de partenariats de fourniture ou d'échange d'information au profit de membres du réseau.

Plan d'action et opérations :

- Achat d'un fonds documentaire juridique IMIST (monographie, périodiques) ;
- Etablir des formations de sensibilisation et de spécialisation pour les personnes de l'IMIST affectées à ces activités (2 à 3 personnes) ;
- A partir des compétences acquises par l'IMIST, réaliser les accords de partenariat;
- Les formations nécessaires aux utilisateurs comprennent :
  - La propriété intellectuelle (droit d'auteur marques et modèles) ;
  - Propriété industrielle (brevets) (l'OMPI) ;
  - Droit des licences (Fac. de droit) ;
  - Droit des affaires (droit marocain et international) (Fac. de droit);
  - Aide à la négociation dans les relations de partenariat et de client/fournisseur (Ecoles de commerce et de gestion) ;
  - Information–communication sur les obligations des utilisateurs de l'information ;

Délais estimés :

- Achat d'un fond documentaire juridique **(fin 2001)**
- Sensibilisation et formation pour l'IMIST (2 à 3 personnes) par des experts confirmés **(2001)** ;
- Sensibilisation et formation des partenaires et utilisateurs marocains par les experts de l'IMIST **(2003)** ;
- Mise en place d'un partenariat relais pour la fourniture de documents ou d'information nécessaire aux utilisateurs marocains **(fin 2001)** ;
- Etablir les principes de fonctionnement du PEB (prêt entre bibliothèques) **(2002)** ;
- Etablir des conventions avec les coopérants et les partenaires en fonction des axes prioritaires définis **(2002)** .

Coût estimés :

- Besoins en formation (à préciser) ;
- Achat de documents (à préciser).

Intervenants :

- MESFCRS, INIST, CIRAD

Documents de références :

- Loi n° 2-00 relatif aux droits d'auteur et droits voisins (B O n° 4810 du 6/07/2000).

Contact marocain :
Hakim NAAS.

Fiche 3

Rédacteurs de la fiche : Ilham Laaziz, Etienne Fleuret, Lucile Grasset,

Objectif global : Mettre en place les outils de collecte

Objectifs spécifiques :

1/ Mise en place des circuits de collecte pour l'élaboration du catalogue national partagé et de la base scientifique nationale (bibliographique et expertise).

Pré-requis et moyens :

Le catalogue des périodiques en cours d'élaboration au CNCPRST servira de base à la première version du produit.

S'appuyer sur le catalogue collectif du CND de 1996 et sur les autres sources informatisées (CF. Fiche 1 recensement des ressources documentaires existantes).

S'appuyer sur la « cartographie informatique » des établissements recensés par le questionnaire SI diffusé par MARWAN.

Mise en place du catalogue national partagé et de la base de données scientifiques

Plan d'action et opérations :

1/ Mise en place d'un dispositif d'appui auprès des bibliothèques universitaires pour informatiser les fonds documentaires (Maroc), et remise à niveau des personnels (Maroc – ESI)

2/ Identification des flux d'informations existants (modélisation, format, support, périodicité). (Maroc avec appui du CIRAD).

3/ Réalisation de la cartographie des flux électroniques (modélisation, format, support, périodicité) (Maroc avec l'appui de l'INIST).

4/ Définition de la chaîne d'alimentation du catalogue national partagé et de la base de données scientifique (Maroc avec l'appui du CIRAD et de l'INIST).

5/ Définition des modalités d'alimentation (Maroc, avec l'appui de l'INIST et CIRAD)

- modes déclaratif/établissement de mesures incitatives,
- identification des fonctions et des tâches,
- établissement des règles techniques et procédures,
- évaluation des futures équipes techniques (mesure des futurs effectifs de catalogueurs, indexeurs…),

6/ Test de l'ensemble de la chaîne (Maroc avec appui de l'INIST et du CIRAD)

7/ Mise en place de l'équipe (cadres et techniciens) de la collecte de l'IMIST et formation de l'ensemble des acteurs à la chaîne d'alimentation (Maroc avec appui de l'INIST et du CIRAD).

8/ Mise en production de la chaîne (Maroc)

Délais estimés :

Septembre 2001 : Identification des flux d'informations existants et réalisation de la cartographie des flux électroniques (modélisation, format, support, périodicité). Lieu de réalisation : France.

Coûts estimés des expertises 2001 :
Encadrement et appui à Ilham Laaziz en France : 6 jours CIRAD : 42 000 F
5 jours INIST : 35 000 F.
déplacement de Ilham Laaziz et frais de séjour : 14 600 F

Les autres opérations seront à chiffrer pour 2002 et 2003.

Documents de référence :

Les bibliothèques universitaires états des lieux et proposition d'organisation en réseaux et ses annexes, DRSCU, 1996.

Contact et suivi Maroc :

Ilham Laaziz

Intervenants pressentis : CIRAD, INIST

Fiche 4

Rédacteurs de la fiche : I. Laaziz, T. Ferrari, L. Grasset

Objectif global : Evaluer le potentiel d'activité de l'IMIST et déterminer sa stratégie marketing

Objectifs spécifiques :

1/ Evaluer les marchés potentiels et appréhender les besoins en IST :

Marchés publics :

- les universités,
- les centres de recherche,
- les bibliothèques et centres de documentation,
- les ministères et administrations territoriales,
- les collectivités locales ,
- les centres techniques,
- les entreprise publiques.

Marchés privés :

- les grandes entreprises
- les PME-PMI,
- les services aux entreprises (banques, assurances, bureaux d'études, cabinets d'ingénierie, d'informatiques….).

2/ Construire la stratégie marketing et définir la première structure commerciale de l'IMIST

3/ Elaborer les outils et moyens nécessaires à la promotion de l'IMIST et à la commercialisation de ses produits.

4/ Mettre en œuvre le plan d'attaque des segments de marchés visés.

Pré-requis et moyens :

S'appuyer sur les études existantes.
Appréhender au préalable les besoins des divers segments de marchés

Plan d'action et opérations :

1/ Organisation de deux ateliers sur l'IST et la veille

- Marché public : Organisateur : Ministère de l'Enseignement Supérieur , Intervenant : Cirad,
- Marché privé : organisateur : RD Maroc, intervenant : ADIT.

1/ Réaliser deux études de marché (privé et public) marocain de l'IST

- Identifier les panels d'enquête s (Maroc)
- Elaborer les guides d'enquêtes (Maroc avec l'appui de l'ADIT et CIRAD),
- Dépouiller les enquêtes (Maroc)

- Analyse, synthèse et recommandations (Maroc avec l'appui de l'ADIT et du CIRAD).

2/ Choix des segments de marchés porteurs par le maître d'œuvre sur les recommandations du comité de pilotage au vue des résultats de l'étude.

3/ Elaboration d'un plan marketing (Maroc avec l'appui de l'ADIT):
- Objectifs de pénétration du marché sur les trois prochaines années,
- Définition d'une politique tarifaire (appui complémentaire de l'INIST, CIRAD),
- Moyens humains (nombre et profils) et techniques nécessaires pour la commercialisation,
- Evaluation du budget marketing et commercial.

4/ Création d'une image : logo, charte graphique, slogan…(Maroc, avec avis ADIT).

5/ Mise en place d'un site internet de valorisation de l'IMIST (Maroc, avec appui pour la réalisation de cahier des charges éditorial, fonctionnel et technique de L'ADIT et du CIRAD).

6/ Réalisation du matériel promotionnel et de communication : plaquettes, fiches produit…(Maroc avec appui pour le texte de l'ADIT, CIRAD et INIST).

7/ Réalisation d'un cahier commercial : matériel de présentation de l'IMIST Maroc et avis de l'ADIT).

8/ Proposition et élaboration de devis types (Maroc avec appui ADIT, INIST, CIRAD).

9/ Mise en place de l'équipe commerciale (Maroc)
- transfert de savoir-faire et formation sur la fonction commerciale (Maroc avec appui INIST, ADIT).

10/ Tester le marché en ciblant les premiers clients potentiels (Maroc avec accompagnement possible suivant les cibles, de l'ADIT, CIRAD, INIST).

Délais estimés :

Février 2001 : Organisation des ateliers et préparation des guides d'enquête
Mars 2001 : lancement des enquêtes
Mai 2001 : dépouillement
Juin 2001 : analyse, synthèse
Septembre 2001 : restitution et choix des segments, définition du plan marketing.
Octobre – Décembre 2001 : Préparation des premiers outils (site, logo…)

Coût estimés des expertises 2001 :

Première mission en février 2001 :
ADIT, 4 jours + coût expert + frais de déplacement + frais de séjour (réels) : 33 000 F
CIRAD : 4 jours + coût expert + frais de déplacement + frais de séjour (réels) : 33 000 F
INIST : 4 jours + coût expert + frais de déplacement + frais de séjour (réels) : 33 000 F

Juin 2001 : Interprétation des résultats de l'enquête ADIT, 3 jours 21000 F ; CIRAD, 3 jours 21 000 F ; INIST 3 jours 21 000 F.

Deuxième mission en septembre 2001 : ADIT, 4 jours + coût expert+ frais de déplacement +frais de séjour (réels) : 33 000 F.

A partir d'octobre 2001 : Assistance à la réalisation des premiers outils : ADIT, 3 jours 21000 F ; CIRAD, 3 jours 21 000 F ; INIST 3 jours 21 000 F.

Les autres opérations se dérouleront sur 2002 et 2003.

Documents de référence :

NTSOUASSANI B. R. : Essai d'évaluation du système d'information destinés aux PME : cas du centre Euro Info Maroc, juin 1999.

Fiche Ministère de l'industrie : projet de mise en place d'une veille technologique, 2000.

Contact et suivi Maroc :

Ilham Laaziz

Intervenants pressentis : ADIT, CIRAD, INIST

Fiche 5 a

Rédacteurs : Bernard MAUDINAS, Etienne FLEURET, I. LAAZIZ

Objectif global : Elaborer une gamme de produits/services et de veille

Objectif spécifiques :
A partir de la collecte des informations détenues au Maroc, l'IMIST doit répondre aux besoins des utilisateurs en matière d'accès rapide à l'information de qualité :

1 – Information primaire brute :
fourniture de documents (photocopies, transmission électronique, fax, …),
prêt entre bibliothèques
2 – Information secondaire :
- réalisation d'un catalogue collectif (ouvrages, périodiques, littérature grise),
- réalisation d'une base de données scientifiques marocaine rassemblant la production, scientifique et technique (organismes, personnel, experts, domaines d'activités),
- réalisation d'un service de diffusion sélective de l'information,
- extractions thématiques périodiques ou non, produits de veille,
- services connexes : traduction, rédaction scientifique, valorisation, formation (ingénierie documentaire, …),
- indicateurs sur la science et la technologie marocaine : traitement logiciel statistique et sémantique.

Pré-requis :

Gestion des acquisitions (abonnements, achats/échanges, prêts entre centres de documentation)
Définition des besoins utilisateurs en terme de produits/services
Organisation et traitement de l'information
Moyens matériels nécessaires pour la chaîne de production (cf. fiche n°7)

Plan d'actions
1 - Mise en place des circuits d'acquisition, de production et de diffusion de l'IST aux utilisateurs (Maroc INIST),
2 – Etude pour le développement d'un service DSI (Maroc, INIST ou CIRAD),
3- Définition à moyen terme d'un portail IMIST pour l'accès à l'IST au Maroc (Maroc, INIST)
4 – Mise en place d'un service de formation aux utilisateurs et d'assistance technique (Maroc, INIST, CIRAD),
5- Réalisation d'une étude en vue de l'élaboration des futurs indicateurs sur la science et la technologie marocaine (Maroc, ADIT),
6- Réalisation d'une étude sur l'élaboration de la base de données des experts marocains (Maroc, CIRAD).

Délais estimés
Actions :
1 – début 2001 mi 2002
2 – fin 2001 mi 2002
3 – début 2001 fin 2001
4 – mi 2002 fin 2002

5 – fin 2002
6 – mi 2001

Coûts estimés :
2001 : 15 jours de formation INIST pour la chaîne de production des produits, 10 jours de formation INIST pour la commercialisation.
2001 : 20 jours d'expertise CIRAD, 140 000 F + accueil d'un stagiaire marocain durant 10 jours, déplacement + frais de séjour 15 800 F.

Documents de référence :

Contact et suivi au Maroc : I. LAAZIZ

Intervenants pressentis : IMIST, INIST, CIRAD

Fiche 5 b

Rédacteurs : Mohamed Essadaoui et Thierry Ferrari

Objectif global : Elaborer une gamme de produits d'information et de veille à forte valeur ajoutée

Objectifs spécifiques :

1. choisir les types de produits d'information et de veille, répondant aux besoins du marché marocain, que l'IMIST souhaite réaliser ;
2. acquérir les savoir-faire pour la réalisation des produits choisis ;
3. acquérir les savoir-faire pour la commercialisation des produits d'information ;
4. réaliser les premiers produits d'information et de veille.

Pré-requis et moyens :

Utilisation des résultats des études de marché réalisées auprès des institutions et des entreprises publiques, et auprès des marchés privés (voir fiche "stratégie marketing")
Positionnement par rapport au projet de mise en place d'une veille technologique du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Energie et des Mines

Plan d'action et opérations :

1. Ateliers de travail (Maroc avec expertise ADIT), ayant pour objectifs :
   - de cerner la vocation (vouloir-faire), les savoir-faire spécifiques et les pouvoir-faire de l'IMIST, par rapport aux besoins exprimés par le marché marocain ;
   - de rédiger des fiches-produits, présentant notamment la nature du produit d'information, les cibles de clientèle, les sources d'information à maîtriser, les procédures de réalisation, les modes de diffusion, les savoir-faire nécessaires, les moyens humains (nombre et profils des intervenants), techniques (outils informatiques, accès aux sources d'information, infographie...), et méthodologiques (méthodes de traitement, de validation et de diffusion de l'information) préconisés ;
   - d'établir un plan de commercialisation des produits d'information.

2. Constitution d'une première équipe opérationnelle (2 à 3 ingénieurs)

3. Transfert de savoir-faire et formation de l'équipe marocaine, par l'ADIT pour la réalisation des produits d'information :
   - formation à la collecte d'information blanche (Internet notamment) ;
   - formation à la collecte d'information grise (experts notamment) ;
   - formation à l'exploitation de l'information ;
   - formation à la rédaction et à la présentation des informations...

4. Transfert de savoir-faire et formation de l'équipe marocaine, par l'ADIT, pour la promotion et la vente des produits d'information :
   - formation aux "comment vendre" ;
   - formation à la réalisation de propositions ;

5. Première prospection auprès de cibles de clientèle, par l'équipe marocaine, dans le but de décrocher les premiers contrats ;

6. Réalisation des premiers produits d'information, avec l'appui de chefs de projet de l'ADIT, dans le cadre de stages (à durées liées à l'ampleur des produits d'information à réaliser) à Strasbourg ;

7. Assistance de l'équipe marocaine, par l'ADIT, pour la réalisation des produits suivants : apports de méthodes, apports d'information, apports de conseils....

Délais estimés :
Automne 2001 : ateliers de travail
Début 2002 : constitution de la première équipe
Mars 2002 à juin 2002 : démarrage des formations et du transfert de savoir-faire
Automne 2002 : premières démarches commerciales
2003 : stages pour la réalisation des premiers produits d'information

Coûts estimés pour 2001 :
Mission ADIT : 4 jours + déplacement + séjour : 40 000 F.

Documents de référence :
Aquesbi A. : Projet de mise en place d'une veille technologique. Division Recherche & Innovation du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat ; 9 pages ; année 2000
Ntsouassani B-R. : Essai d'évaluation des systèmes d'information destinés aux PME : cas du Centre Euro Info Maroc ; ESI ; juin 1999

Contact Maroc : Mohamed Essadaoui

Intervenant pressenti : ADIT

Fiche 6

Rédacteurs de la fiche : R. Merrouch, L. Sauder

Objectif global : réaliser le schéma directeur informatique,

Au regard des objectifs et missions qui se dessinent et des contraintes exprimées (pénurie de spécialistes informatiques, offre actuelle du réseau MARWAN, niveau d'équipement des utilisateurs potentiels), un schéma directeur informatique précis ne peut pas à ce jour être proposé.

Objectifs spécifiques :

Après les études et inventaires complémentaires requises, notamment pour les aspects de :

- volumétrie : nombre d'utilisateurs, fonds documentaire, bande passante réseau
- produits et services : définition de l'offre, priorisation et planning de mise en œuvre,

un schéma directeur informatique couvrant les trois prochaines années sera formalisé. Celui-ci s'attachera à décrire les moyens à mettre en œuvre en termes de :

- ressources humaines : organisation du département informatique, plan de recrutement et définition des profils de postes
- ressources techniques : matériel, logiciel et réseaux, plan d'équipement et prérequis liés au bâtiment
- système d'information : définition des projets et du planning de mise en œuvre associé, création d'un référentiel des données et flux
- ressources financières :
  - plan d'investissement : équipements , progiciels, sous-traitance et expertise
  - budget de fonctionnement

Prérequis, moyens et plan d'actions :

Dans l'intervalle, un certain nombre d'actions devront démarrer, par ordre de priorité :

- Action 1 - état du parc informatique des établissements associés (BU et établissements similaires) : à partir de la collecte des informations (cf. annexe complétant le questionnaire «système d'information MARWAN »), un inventaire sur l'état du parc permettra de préciser les moyens et procédures informatiques prérequis au fonctionnement IMIST - établissements associés.

- Action 2 - mise en place immédiate d'une structure minimum comprenant :

  - Un informaticien Chef de projet expérimenté : celui-ci sera chargé du dialogue avec les autres Départements de l'IMIST pour la réalisation des premiers cahiers des charges. Il assurera plus globalement la conception et la cohérence du système d'information.

  - Un informaticien Architecte technique : il a pour mission de concevoir l'architecture technique décrivant les moyens informatiques techniques nécessaires à l'IMIST : serveurs centraux, réseau d'établissement et équipement bureautique. Il participera activement aux aspects techniques liés

au futur bâtiment de l'IMIST : câblage, locaux techniques et sécurité physique. Il sera, par ailleurs, un interlocuteur privilégié entre l'IMIST et le réseau MARWAN.

Cette structure sera rapidement complétée par le recrutement de :

- Un ingénieur système et réseaux : celui-ci assistera l'architecte technique et sera chargé de l'administration et de la mise en œuvre des standards et normes d'utilisation des systèmes et réseaux

- Un webmestre : dédié à l'administration et aux différentes tâches liées au serveur Web

- Un ingénieur d'études : celui-ci assistera le chef de projet dans les différentes activités liées au système d'information

- Action 3 - missions d'information : pour bénéficier de l'expérience acquise par des établissements similaires, il est souhaitable que les informaticiens (à définir) effectuent rapidement (début février 2001) une mission d'une durée de 15-21 jours pour étudier les aspects informatiques liés à leurs fonctions.

- Action 4 - au vu des priorités pressenties et proposées par le groupe de travail des experts, une première application de gestion de bibliothèque est à mettre en œuvre. Cette action doit démarrer dès que possible. Un pré-requis reste toutefois l'étude sur les volumétries et existant des établissements associés (BU et établissements similaires). Un cahier des charges permettant d'aboutir au lancement d'un appel d'offres pourrait être finalisé pour le deuxième trimestre 2001. Un progiciel standard dans ce domaine devrait satisfaire les besoins de l'IMIST. Un premier investissement matériel sera réalisé en parallèle pour une implémentation de test à l'automne 2001.

- Action 5 - bureautique : pour faciliter le travail et la communication de l'équipe projet IMIST, un serveur dédié sera mis en œuvre dès que possible : celui-ci permettra le partage des documents et des données de travail et assurera une information rapide et de même niveau.

- Action 6 - site WEB : celui-ci sera mis en œuvre dès que possible : il sera implémenté sur le serveur bureautique dans un premier temps. Sa première utilisation sera de permettre la communication autour de l'IMIST. Dès l'automne 2001, il permettra, pour tests internes, l'accès à l'application de gestion de bibliothèque et l'accès au catalogue des périodiques scientifiques du Maroc. Par la suite, il sera le support d'un portail d'accès à l'IST.

- Action 7 – réseau MARWAN : plus qu'une action, ce point est une recommandation pour le bon fonctionnement futur de l'IMIST. Dans le cadre de la fourniture électronique de documents, l'IMIST nécessitera une bande passante dédiée de 1 Mbits minimum pour début 2002.

En parallèle à ces actions, les experts français seront mis à contribution pour étudier, élaborer et valider en commun, les différents documents (organisation, planning, système d'information, architecture technique et standards) en vue de l'obtention du schéma directeur informatique. Une dernière mission pour valider la proposition finale sera effectuée en juin 2001.

Pour l'année 2001, les journées d'expertise et missions prévues se décomposent en :

- visite en France des informaticiens marocains : 21 jours de prise en charge côté marocain et 28 jours côté français (préparation et réunion)
- travail préparatoire sur le schéma directeur : 30 jours
- mission de validation du schéma directeur : 10 jours (préparation et mission de 5 jours)
- assistance sur action 4 : 20 jours (dont mission 5 jours)

Délais estimés :

Janvier 2001 :	action 1 - inventaire du parc informatique
Décembre 2000 – février 2001 :	action 2 - recrutement des informaticiens
Février 2001 :	action 3 - visite en France des informaticiens marocains
Mars – juin 2001 :	action 4 - cahier des charges de la gestion de bibliothèque
Mars – décembre 2001 :	action 5 - bureautique
Mars – décembre 2001 :	action 6 – serveur Web
Janvier 2001 – Juin2001 :	travail préparatoire sur le schéma directeur : 30 jours
Juin 2001 :	validation du schéma directeur : 10 jours (préparation et mission de 5 jours)
Septembre 2001 – décembre 2001	assistance sur action 4 : 20 jours (dont mission 5 jours)

Coûts estimés des expertises 2001 :

- visite en France des informaticiens marocains : 21 jours de prise en charge côté marocain et 28 jours d'expertise côté français (préparation et réunion) + frais de déplacement et séjour : 464 KF
- travail préparatoire sur le schéma directeur : 30 jours d'expertise : 210 KF
- mission de validation du schéma directeur : 10 jours d'expertise (préparation et mission de 5 jours) + frais de déplacement et séjour : 83 KF
- assistance sur action 4 : 20 jours d'expertise (dont mission 5 jours) + frais de déplacement et séjour : 153 KF

Contacts et suivi MAROC :

R. Merrouch

Intervenants pressentis : **INIST, CIRAD**

Fiche 7

Rédacteurs : Pascal Fabiney, Mohamed Esadaoui

Objectif spécifique	Pré-requis	Plan d'actions	Délais	Responsable
Obtenir l'engagement des parties	• Coopération française: passage au Comité d'Examen de la Fiche de Prise en Considération	• Garantir l'enveloppe globale d'investissement • Obtenir les fonds préalables au Fonds de Solidarité Prioritaire • Etablir la répartition des fonds préparatoires entre les volets du FSP. • Présenter le budget IMIST pour l'année 2001, inscrit à la loi de Finances. • Rédiger le rapport de présentation • Présenter le budget prévu pour l'IMIST dans le cadre du FSP.	30 décembre 2000 30 décembre 2000 10 janvier 2001 15 février 2001 15 avril 2001 31 août 2001	Mr Essadaoui Mr Commelin Mr Commelin / Mr Belcadi Mr Essadaoui / Mr Belcadi Mr Commelin / Mr Fabing Mr Commelin
Répartir les postes budgétaires	• Si les fonds MEDA II sont obtenus, ils se substitueront au budget d'investissement du Ministère.(enveloppe globale de 150 MDH invariable). • Appui sur l'échéancier préparé par le groupe d'experts. • Appui sur l'ensemble des missions d'expertises communiquées aux parties françaises et marocaines.	• Etablir un inventaire des actions à engager pour 2001 • Répartir les financements des parties françaises et marocaines poste par poste pour 2001 et globalement pour 2002-2004. • Réaliser les études complémentaires. • Définir le dimensionnement • Définir la répartition des ressources par poste budgétaire et pour chacune des parties.	30 décembre 2000 20 février 2001 30 juin 2001 15 août 2001 15 septembre 2001	Mr Commelin / Mr Essadaoui/ Mr Commelin / Mr Belcadi Mr Essadaoui Mr Essadaoui Mr Commelin / Mr Belcadi
Définir le mode de contractualisation	• Aucune étude ne sera financée sans cahier de charges ou termes de références transmis aux experts. • Les rapports d'exécution seront à faire parvenir au SCAC et au MESFCRS au maximum 30 jours après la fin de la mission.	• Etablir des commandes auprès des organismes français opérant dans le cadre du FSP. • Rédaction de l'appel d'offres pour les Etudes 2001 • (Eventuellement, établir une convention de partenariat pour les études relevant de la Coopération franco-marocaine entre le SCAC et le MESFCRS.)	15 janvier 2001 28 février 2001 (31 mars 2001)	Mr Commelin Mr Essadaoui (Mr Commelin /Mr Belcadi)

ANNEXES

Le programme de la semaine

Liste des coordonnées des experts ADIT, CIRAD, INIST et membres du comité de pilotage de l'IMIST

Compte-rendus des réunions

Compte-rendus des visites

Listes des documents remis aux experts français

Les questionnaires

Le programme de la semaine

Mardi 21/11/2000

Matin : visites

- ESI, 10h30
- BGA 11h30

Après midi : ateliers thématiques

- Fourniture de documents
- Productions documentaires secondaires et services d'appui documentaires spécialisés.

Mercredi 22/11/2000

Matin : ateliers thématiques :

- L'édition électronique
- Réalisation de base de données sur la Recherche Scientifique et Technique Nationale

Après-midi : ateliers thématiques :

- La veille technologique

Jeudi 23/11/2000

Matin : ateliers thématiques et visite

- Etudes et conseils en IST
- Visite du CND, 10h30

Après midi :

- Synthèse
- Rencontre avec un représentant du Ministère de l'Industrie, M. Abderrahim Aquesbi
- Compte-rendu intermédiaire de la mission à l'Ambassade de France en présence de M. le Conseiller Deberre, M S. Belcadi .

Vendredi 24/11/2000

Matin :

- Synthèse

Après midi :

- Synthèse générale et clôture

Liste des coordonnées des experts ADIT, CIRAD, INIST et membres du comité de pilotage de l'IMIST

Nom	qualité	Institution	téléphone	fax	E-mail	Web
Thierry Ferrari	Adjoint au DG	ADIT	Paris : 33144183139 Strasbourg : 333 88 21 42 42	Paris : 33145515096 Strasbourg : 333 88 21 42 40	tf@adit.fr	www.adit.fr
Lucile Grasset	information documentation	CIRAD	333 67 61 58 49	334 67 61 58 20	lucile.grasset@cirad.fr	www.cirad.fr
Bernard Maudinas	Responsable Service relations extérieures	INIST	333 83 50 46 10	333 83 50 47 48	maudinas@inist.fr	www.inist.fr
Etienne Fleuret	Chargé de mission	INIST	333 83 50 47 40	333 83 50 46 50	fleuret@inist.fr	www.inist.fr
Laurent Sauder	Responsable département des systèmes d'information	INIST	03 33 83 46 88	333 83 50 47 29	sauder@inist.fr	www.inist.fr
Nouzha IbnLkhayat	Enseignant Chercheur	ESI			nibnlkhayat@yahoo.com	
Mehdi El Faquir	Chercheur	ESI			elmehdi@mailcity.com	
Said Belcadi	Directeur	DRSCU	212 37 70 31 96	212 37 70 32 20	drscu@enssup.gov.ma	www.enssup.gov.ma
Ilham Laaziz	Chargé du suivi du projet IMIST	DRSCU	212 37 70 31 96	212 37 70 32 20	ilaaziz@enssup.gov.ma	www.enssup.gov.ma
Hakim Naas	chef de service des réseaux de recherche scientifique	DRSCU	21 23 77 60 67	212 37 70 32 20	hnaas@enssup.gov.ma	www.enssup.gov.ma
Mohamed Essadoaoui	chef de projet IMIST	CNCPRST	212 37 77 07 96	212 37 77 12 88	essadaoui@cnr.ac.ma	http://www.cnr.ac.ma/
Mohamed Merrouch	Responsable réseau MARWAN	CNCPRST	212(0)37 68 62 33	212(0)37 68 62 35	merrouch@marwan.ac.ma	http://www.marwan.ac.ma/

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL DU 20/11/00

Etaient présents : M. Omar Fassi Fehri, Secrétaire d'Etat chargé de la Recherche Scientifique, M. Abdssattar Amrani , Secrétaire Général du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, M. Saïd Belcadi, Directeur de la Recherche au Ministère, M. Bertrand Commelin responsable du service d'action culturelle et de coopération (SCAC), à l'Ambassade de France, M. Pascal Fabing, chargé de mission au SCAC .
Les experts marocains : M. Mohamed Essadaoui, chef de projet IMIST CNCPRST, Mme Ilham Laaziz-Elmalti ,chargée du suivi du projet IMIST DRSCU, Mme Souad Cherkaoui, enseignant chercheur, responsable de la coopération internationale et de la gestion des programmes d'aide à la recherche, M. Redouane Merrouch, responsable du comité de gestion du réseau Marwan, Mme Nezha Belkhayat, Professeur à l'ESI, M. Hakim Naas, chef de service des réseaux de recherche scientifique, M. Medhi Fakir, informatiste.
Les experts français : M. Bernard Maudinas, responsable relations extérieures (INIST-CNRS), M. Etienne Fleuret, chargé de mission (INIST-CNRS), M. Laurent Sauder, responsable du département des systèmes d'information (INIST-CNRS), Mme Lucile Grasset, responsable du service de l'Information et de la documentation (CIRAD).

M. Omar Fassi Fehri, Secrétaire d'Etat chargé de la Recherche Scientifique a ouvert la séance de travail en rappelant aux participants l'importance du projet IMIST dans le cadre de la réalisation du plan quinquennal, adopté en juin 2000.
Une loi, en cours d'adoption modifiera le mandat du CNCPRST[1] qui s'intitulera CNRST[2]. L'IMIST sera rattaché à cet organisme.
Le budget alloué à la création de l'IMIST est de 150 MDH et devrait bénéficier d'un soutien éventuel de la CEE au travers du programme MEDA II et d'un FSP (France - MAE).

M. Belcadi, Directeur de la recherche au sein du Ministère de l'Enseignement supérieur a rappelé aux membres de la mission française, les attentes de son gouvernement. Au terme de cette mission, les experts français devront avoir réalisé, avec leurs homologues marocains, une analyse des fonctions et missions de l'IMIST.
Les experts français devront avec leurs partenaires marocains proposer à l'issue de cette mission une structure fonctionnelle du futur IMIST, ainsi que les actions et opérations à conduire pour mener à bien ce projet.
Les opérations devant contribuer à la création de l'IMIST devront être identifiées et les coûts estimés.
Enfin , le dispositif partenarial à développer autour de l'IMIST devra être dessiné[3].

M. Bernard Maudinas, au nom de la délégation des institutions françaises a remercié les hôtes marocains de leur confiance et de l'honneur faits aux institutions françaises d'être associées à ce projet ambitieux et, les assure de leur engagement à leurs côtés.

[1] CNCPRST : Centre National de Coordination et de Planification de la Recherche Scientifique et Technique
[2] CNRST : Centre National de la Recherche Scientifique et Technique.
[3] Cf. « termes de références pour la mission d'experts français au Maroc du 20 au 24 novembre 2000.

1/ L'IMIST et son contexte : questions générales

Les débats ont débuté par une série de questions posées par les experts français tendant à préciser le contexte dans lequel s'inscrit le projet.
La lecture du schéma proposé page 34 de «l' étude de définition... »[4], a servi de support à la présentation des futurs partenaires de l'IMIST et de leurs activités.
Ces organismes sont : le CND, la BGA , le Syfed, les BU , les centres de documentation spécialisées et l'Ecole des Sciences de l'Information (ESI) .

Une présentation générale des axes de développement du réseau Marwan a été exposée.

Les rôles de l'OMPI et du SNIMA ont été confirmés comme étant des partenaires du futur IMIST pour les activités concernant les secteurs économiques.

Le planning de travail de la semaine a été élaboré[5]. Ensuite, les aspects liés aux utilisateurs et à leurs besoins ont été abordés.

2/ Les utilisateurs et leurs besoins

Une typologie des futurs utilisateurs de l'IMIST a été dégagée. Ils se regroupent en quatre grandes familles :
- le monde de l'enseignement,
- le monde de la recherche,
- le monde socio-économique,
- le monde administratif.

Une cinquantaine de mémoires portant sur les besoins et comportements informationnels réalisés par les étudiants de l'ESI, représentent une source importante d'informations sur les divers types d'utilisateurs identifiés.
Il est recommandé, de réaliser une synthèse de ces travaux, afin d'en extraire les principales tendances et de veiller à une mise à jour des données. Il semble également important, à cette occasion, de recueillir des informations sur les utilisateurs potentiels et leur environnement informatique. Cet élément contribuera à définir la future architecture technique.

Les besoins généraux des utilisateurs ont été regroupés, a priori, autour des catégories suivantes :

- la recherche d'information (information secondaire), à partir de données internes (Maroc) et externes ;
- l'accès aux documents primaires à partir de documents internes (Maroc) et externes ;
- le suivi d'un projet, au travers de la littérature scientifique (interrogation de bases de données et réalisation de profils documentaires), ou à travers une revue de sommaires, (accès à l'article...) ;
- la publication des résultats ;
- le repérage de l'expertise ;
- l'analyse de l'information et la veille technologique ;
- le suivi des dépenses ;

[4] Etude de définition de l'Institut Marocain de l'Information Scientifique et Technique, IMIST, Rapport final, février 2000.
[5] Cf. Annexe 1, planning des travaux.

- la valorisation de la production nationale.

A partir de ces besoins, une série de produits et services pourront être déclinés et priorisés.

L'après-midi a été consacrée aux sujets portant sur la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information sur la recherche scientifique nationale et la fourniture de documents.

3/ Collecte, traitement, analyse et diffusion de l'information sur la recherche scientifique et technique nationale

Les participants ont échangé des idées, à propos de :

- l'identification des ressources existantes en matière de ressources secondaires et primaires à mobiliser dans le contexte de l'IMIST ;
- du recensement des besoins des utilisateurs (cf. paragraphe précédent sur les enquêtes sur les comportements des utilisateurs) ;
- la multidisciplinarité des ressources d'information primaires et secondaires à réunir à l'IMIST, sans exclure des niches thématiques correspondant à des pôles d'excellence ;
- de l'importance d'identifier un premier réseau de bibliothèques partenaires qui seront des bibliothèques de recours pour le service fourniture de documents mais aussi pour une fonction de prêt inter-bibliothèques évoqué dans le contexte SHS. Ces bibliothèques partenaires collaboreront également à l'alimentation d'un futur catalogue national et collectif ;
- de la nécessité de réaliser un catalogue collectif partagé, en récupérant l'antériorité des bases de données informatisées existantes au Maroc et en passant des accords avec un ou des producteurs de bases de données pour décharger les notices de périodiques correspondant aux titres possédés ou à acquérir par l'IMIST et son réseau de bibliothèques partenaires. Ce catalogue servira de point d'entrée pour les utilisateurs pour accéder aux produits d'accès aux documents primaires.

Les experts marocains soulignent le fait que les collections des bibliothèques marocaines souffrent de nombreuses lacunes dues essentiellement aux difficultés administratives liées à l'acte d'achat (dans le cadre d'achat de documents à l'étranger) .

Les experts français ont souligné, de leurs côtés, la nécessité pour les promoteurs du projet de communiquer et d'arriver à des choix normatifs et technologiques communs entre l'IMIST et ses futurs partenaires, notamment en matière de structuration de l'information des futures bases de données.

Parmi les futures fonctions de l'IMIST et, compte-tenu de l'évolution du marché de l'information, il paraît pertinent de doter l'IMIST d'une mission de centrale d'achat pour l'acquisition des documents primaires et secondaires. La création d'un consortium marocain pourrait permettre à l'IMIST de négocier, de par son poids, des conditions tarifaires et de services, avec les producteurs et diffuseurs de bases de données et fournisseurs de périodiques scientifiques et librairies spécialisées, pour l'ensemble des bibliothèques de son réseau.
Ce mandat devra s'accompagner d'assouplissement en terme de contraintes administratives pour pouvoir gérer les acquisitions des bibliothèques plus aisément. Les experts recommandent de prévoir une garantie pluri-annuelle sur les montants des budgets à affecter

au fonctionnement de l'IMIST afin de pérenniser les collections et de satisfaire la demande des usagers.

La collecte de la littérature grise pose à son tour, de grandes difficultés de mise en œuvre.
Afin d'améliorer ce circuit, plusieurs pistes sont envisagées au vue des expériences des experts français :

- créer une agence ISRN[6], permettant d'organiser une forme de dépôt légal de la littérature grise (expérience INIST) ;
- lier les données bibliographiques portant sur la production des chercheurs à l'émission de CV ou de listes de publications qui serviront à leur évaluation (expérience Cirad, base expert) ;
- développer un circuit de type français sur la collecte des thèses.

Ce point a également été l'occasion d'aborder les aspects de compétences et de ressources humaines existantes et à venir[7].
Il ressort de ce premier échange qu'il sera important que les informatistes et informatistes spécialisés soient entourés de techniciens et d'informaticiens qui géreront les futures applications. Des sessions de formation de mises à niveau pour les personnels des bibliothèques spécialisées et partenaires devront être organisées.

Un cahier des charges des diverses fonctions portant sur la gestion du fonds documentaire devra être réalisé pour préparer l'informatisation de ce secteur. Plus globalement un schéma directeur informatique devra être conçu afin de pouvoir définir le futur système d'information et d'identifier les fonctions à informatiser et les applications à mettre en œuvre soit par acquisition de progiciels, soit par réalisation de logiciels spécifiques.

4/ La fourniture de documents primaires

Cette séance de travail a débuté par un exposé de L'INIST sur l'activité de fourniture de documents primaires :

- l'INIST produit annuellement 725 000 articles par an pour 10 000 clients ;
- les services de fourniture de documents primaires sont en grande partie automatisé ;
- une gamme de services va du tout manuel au tout automatisé.

Les collections :

- un fonds papier de 26 000 titres de revues scientifiques ;
- un fonds local systématiquement numérisé (issu partiellement du fonds papier) ;
- des bibliothèques de recours qui transfèrent des documents sous forme papier ou électronique.

Les modes de commandes :

- via un bordereau papier ;
- via la commande en ligne, demandant une localisation du document ;
- via une commande automatisée (article@inist ou form@inist).

A noter que le mode de commande par voie électronique est majoritaire.

[6] International Standard Report Number. L'INIST est actuellement agence nationale pour l'attribution de l'ISRN
[7] L'INIST a remis aux experts marocains, un dossier contenant les emplois-types des branches d'activités professionnelles IV (information, diffusion ,communication) et I (métiers de l'informatiques).

Les modes de livraison par :
- voie postale ;
- fax ;
- transfert électronique via le logiciel Ariel à partir de documents déjà numérisé (mode de commande qui sera généralisé en 2001).

Pour cette dernière modalité, le client devra s'engager à imprimer une fois le texte et détruire le document électronique.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL DU 21/11/00

Etaient présents : *Les experts marocains* : M. Mohamed Essadaoui, chef de projet IMIST CNCPRST, Mme Ilham Laaziz-Elmalti ,Chargée du suivi du projet IMIST DRSCU, M. Redouane Merrouch, responsable du comité de gestion du réseau Marwan, M. Hakim Naas, chef de service des réseaux de recherche scientifique.
M. Bernard Maudinas, responsable relations extérieures (INIST-CNRS), M. Etienne Fleuret, chargé de mission (INIST-CNRS), M. Laurent Sauder, responsable du département des systèmes d'information (INIST-CNRS), Mme Lucile Grasset, responsable du service de l'Information et de la documentation (CIRAD).

1/ La fourniture de documents primaires (suite)

L'INIST a présenté l'organisation générale de cette activité[8], et la répartition de la demande par domaine scientifique[9]. Le taux de satisfaction sur cette activité est de 97,4 % dont plus de 80 % fourni sur le fonds INIST et 10% fourni avec les bibliothèque de recours. 40 % à partir du fonds numérisé. 80% des commandes sont effectuées par voie électronique.

L'INIST insiste sur la diversité des comportements entre les chercheurs des domaines SHS (peu consommateurs de revues et friands de monographies) et STM. Dans ce contexte la fonction de prêts inter-bibliothèques est à étudier sérieusement.

Les interlocuteurs marocains ont demandé à recevoir les conditions de ventes liées au service de fourniture de documents de l'INIST.

Les fonctions rattachées à cette activité ont été déclinées par l'INIST. Ce découpage pourra être repris dans la réflexion.

Un pôle « service rapide » a en charge trois types d'activités :
- le service fax (fournir un document en 2h et transmis en télécopie) ;
- le service express (fournir le document en 24 h et transmis par porteur spécial) ;
- l'assistance technique auprès des clients pour les commandes électroniques.

Un pôle « saisie / secrétariat » :

[8] Organigramme du secteur d'activité
[9] Statistiques portant sur la répartition de la demande en fourniture de documents primaires sur an . Document Confidentiel.

- saisie des commandes arrivées par formulaires et fax et traitement des commandes reçues par voie électronique en service courant.

Un pôle « identification /localisation » complémentaire

Un pôle « photocopies, expéditions, serveur d'archivage numérique ».

Un pôle « réclamations ».

A noter dans ce secteur, la présence de secrétaires commerciaux. Il apparaît important de faire émerger la fonction commerciale dans le projet IMIST. Celle-ci étant absente du schéma p. 38 « Etude de définition… »[10].

Les experts français soulignent le caractère répétitif et routinier des tâches liées à la fourniture de documents. Cependant, cette activité exige de la rigueur afin de maintenir un niveau constant de la qualité des copies. Cette qualité de service, ainsi que les délais de fourniture, constituent les facteurs sur lesquels reposent l'acceptation d'une facturation par les futurs clients.
Les experts marocains évoquent à ce propos la possibilité d'une sous-traitance privée pour l'exécution de ce service.

2/ La tarification

Un débat est intervenu sur la tarification. Que doit recouvrir le tarif ?
L'INIST facture le droit de copie[11] (montant forfaitaire à l'article) et un coût tenant compte de la concurrence sectorielle. Le tarif ne correspond pas au prix de revient de la fabrication de la copie.
Sur cet aspect, Mme Laaziz cite le tarif pratiqué au CND, soit 90 DH/article. M. Essadaoui rappelle que dans la fiche projet de l'IMIST le tarif de 50 DH serait envisagé.
Dans ce même document, le marché potentiel annuel a été estimé à environ 400 000 articles pour 84 000 usagers potentiels.

3/ Le droit de copie

Le reversement d'un droit de copie aux éditeurs doit être pris en compte. Les experts français recommandent que ce point soit étudié en collaboration avec les organismes concernés, afin qu'ils définissent en commun les termes du futur modèle marocain à l'instar du CFC français.

4/ Informations à compléter

Il est important de compléter au plus vite les informations sur les futures bibliothèques de recours de l'IMIST. Pour ce faire, M. Merrouch, responsable du réseau Marwan suggère d'ajouter quelques rubriques à un questionnaire destiné aux établissements publics, afin de collecter les informations complémentaires sur leurs degrés d'équipement (logiciel et matériel).

[10] Etude de définition de l'IMIST- Février 2000.
[11] Le forfait et entièrement reversé au centre français du droit de copie (CFC).

Ces retours d'informations bien que non exhaustives, devraient permettre l'élaboration d'un projet portant sur la réalisation d'un catalogue collectif national recouvrant les fonds détenus par les divers établissements (séries, monographies, voire littérature grise).

5/ Productions documentaires secondaires et services d'appui documentaires spécialisés

Une liste de produits et services ont été déclinés ; ils devront faire l'objet d'études approfondies pour déterminer leur modalité de mise en œuvre (internalisation ou externalisation).

Les produits et services retenus sont :
- Catalogues (INIST-Cirad)
- Bases de données bibliographiques (INIST)
- Bases de données experts (Cirad)
- DSI (INIST-Cirad)
- SQR (CIRAD)
- Ingénierie documentaire (INIST- Cirad)
- Formation et assistance technique (INIST Cirad-ADIT)
- Traduction (INIST)
- CD-Rom bibliographiques (INIST-Cirad)
- CD-ROM personnalisés et multimédia (Cirad)
- Veille technologique PME-PMI (ADIT).

Pour les formations sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, une concertation, avec les autres organismes marocains travaillant dans ce secteur, devra être organisée.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL DU 22/11/00

Etaient présents : *Les experts marocains* : M. Mohamed Essadaoui, chef de projet IMIST CNCPRST, Mme Ilham Laaziz-Elmalti ,Chargée du suivi du projet IMIST DRSCU, M. Redouane Merrouch, responsable du comité de gestion du réseau Marwan, M. Hakim Naas, chef de service des réseaux de recherche scientifique.
Les experts français : M. Bernard Maudinas, responsable relations extérieures (INIST-CNRS), M. Etienne Fleuret, chargé de mission (INIST-CNRS), M. Laurent Sauder, responsable du département des systèmes d'information (INIST-CNRS), Mme Lucile Grasset, responsable du service de l'Information et de la documentation (CIRAD).

1/ L'Edition électronique

Sur ce volet, les experts français et marocains ont identifié les projets de l'IMIST incluant les questions d'édition électronique :
- la fourniture de texte intégra, via des abonnements à des revues scientifiques,
- la réception de texte numérisé, via Ariel, et le serveur d'archivage numérique de l'INIST,
- la mise en place d'une chaîne éditoriale.

Les deux premiers points seront traités dans le cadre de la mise en place d'une chaîne de fourniture de documents. Le troisième point sera revu dans une phase ultérieure du projet.

2/ La réalisation de bases de données sur la recherche scientifique et technique nationale

L'IMIST aura pour mission de produire deux types de bases de données :
- une base de données bibliographiques signalant la production nationale (publications et littérature grise produites par les chercheurs nationaux),
- une base de données experts marocains.

Pour introduire le sujet, l'INIST et le CIRAD présentent trois expériences :
- FINES, Fichier National de l'Expertise Scientifique
- Labintel, base de données interne au CNRS, collectant l'information sur les agents et leurs activités scientifiques,
- ATLANTIS, le système de gestion des activités scientifiques du CIRAD.

La base de données nationale marocaine pourra être constituée à partir des fichiers informatisés existant dans les bibliothèques universitaires et spécialisées. Une opération d'estimation des volumes à reprendre et des formes sous lesquelles se présente l'information (papier ou fichier informatisé), devra être réalisée.
La phase de reprise de l'existant constituera une opération importante. Pour les fonds non informatisés, les experts français recommandent qu'une opération de saisie débute au plus tôt. Le logiciel CDS-ISIS pourrait être le support logiciel de cette opération.
La base de données des publications et productions alimentera la base de données des experts.

La base de données experts comportera les modules d'informations suivants :
- agents (nom, prénom, rattachement administratifs),
- projets scientifiques
- missions
- production scientifique (lien avec la base de données bibliographiques).

A partir de ces bases de données, l'IMIST sera en mesure de produire des indicateurs sur les activités de recherche du Maroc, voire de fournir des éléments d'information qui pourront intégrer la procédure d'évaluation des chercheurs.
Parmi les autres produits citons :
- la réalisation de CV
- la production d'états statistiques sur les activités de recherche ;

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL DU 23/11/00

Etaient présents : *Les experts marocains* : M. Mohamed Essadaoui, chef de projet IMIST CNCPRST, Mme Ilham Laaziz-Elmalti ,Chargée du suivi du projet IMIST DRSCU, M. Redouane Merrouch, responsable du comité de gestion du réseau Marwan, M. Hakim Naas, chef de service des réseaux de recherche scientifique.
Les experts français : M. Bernard Maudinas, responsable relations extérieures (INIST-CNRS), M. Etienne Fleuret, chargé de mission (INIST-CNRS), M. Laurent Sauder, responsable du département des systèmes d'information (INIST-CNRS), Mme Lucile Grasset, responsable du service de l'Information et de la documentation (CIRAD).

La veille technologique

L'ADIT a présenté, dans ce volet, les approches, les comportements et les préalables liés à la mise en œuvre d'une démarche de veille.
M. Ferrari a rappelé que le concept de veille est un concept en évolution. Depuis les années soixante, des appellations différentes se sont succédées pour qualifier les actes de recherche et d'exploitation de l'information :
- la documentation,
- l'information scientifique et technique,
- la veille technologique,
- la veille stratégique,
- l'intelligence économique,
- l'intelligence stratégique,
- l'intelligence territoriale.

Pour mieux approcher le concept, citons la définition donnée par le Commissariat général du plan :
« L'Intelligence économique est l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement, de distribution et de protection de l'information, obtenue légalement, utile aux acteurs économiques en vue de mettre en œuvre leurs stratégies individuelles et collectives. »

Les études menées par l'ADIT au cours de ces dernières années, ont permis d'identifier une typologie de comportements face à l'information.
Trois grands comportements se dégagent :
- « l'éleveur », intro-actif, c'est un gestionnaire sédentaire qui enregistre et optimise en interne le traitement de l'information.
- « le pêcheur », réactif, plutôt opportuniste, vigilant qui guette et réagit aux mouvements observés.
- « le chasseur », pro-actif à l'image d'un commando à l'affût qui anticipe et poursuit ses cibles.

Pour mettre en place une démarche de veille, il faut pouvoir répondre préalablement à six questions :
- quelle information rechercher ?
- où trouver de l'information ?
- comment valoriser l'information ?
- sous quelle forme communiquer l'information ?
- qui impliquer ?
- comment gérer l'information ?

A quelles situations s'applique la veille ?
- L'entreprise a un projet stratégique : la veille doit alors aider à prendre les décisions.
- L'entreprise a besoin d'un pouvoir d'anticipation : la veille doit alors apporter une vision prospective,
- L'entreprise a besoin d'être alertée sur les menaces qui l'entourent : la veille a pour rôle de signaler l'actualité.

L'ADIT s'appuie sur un réseau de 160 membres (Ambassades) et élabore des produits d'information spécifiques. L'ADIT mobilise des compétences particulières : des ingénieurs

de Grandes Ecoles, ingénieurs commerciaux, documentalistes, internautes, infographistes, développeurs informatiques…

La veille est un volet important du projet IMIST et devra faire l'objet d'une étude complémentaire pour préciser les contours de ce projet, les cibles et les objectifs.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL DU 24/11/00

Etaient présents : *Les experts marocains* : M. Mohamed Essadaoui, chef de projet IMIST CNCPRST, Mme Ilham Laaziz-Elmalti ,Chargée du suivi du projet IMIST DRSCU, M. Redouane Merrouch, responsable du comité de gestion du réseau Marwan, M. Hakim Naas, chef de service des réseaux de recherche scientifique.
Les experts français : M. Bernard Maudinas, responsable relations extérieures (INIST-CNRS), M. Etienne Fleuret, chargé de mission (INIST-CNRS), M. Laurent Sauder, responsable du département des systèmes d'information (INIST-CNRS), Mme Lucile Grasset, responsable du service de l'Information et de la documentation (CIRAD).

Les études et conseils en IST

Ce volet a été consacré à l'identification des produits et services dans le domaine des études et conseils en IST.
Dans le cadre de l'accompagnement d'un projet, l'usager aura besoin de :
- mener une recherche approfondie
- réaliser une synthèse
- bénéficier d'un service question/ réponse

Dans le cadre d'un travail d'anticipation, il aura besoin de :
- dossiers thématiques
- états de l'art .

Pour de l'alerte, il aura besoin de bulletins électroniques de signalement.

Il sera important de transférer le savoir-faire aux utilisateurs et de gérer un réseau d'experts.
Les futures gammes de produits et services devront ménager des gammes multi-clients et / ou personnalisées.

Compte-Rendu des visites à l'ESI et à la BGA, le 21/11/00 et au CND, le 23/11/00

Ecole des Sciences de l'Information (ESI)

Nous avons été reçus par le Directeur de l'Ecole, M. Mohammed Benjelloun.
En 1972, une étude a révélé le besoin national en « informatistes » à 1500 postes. L'école a été créée en 1975 et mise en place avec l'aide du PNUD, qui a formé les enseignants, contribué à la constitution des fonds documentaires et à la définition des programmes d'enseignement qui sont modifiés en fonction des besoins du marché de l'emploi.
Deux diplômes sont délivrés :

- bac + 4 ans d'études : informatiste
- licence + 2 ans (3e cycle) + 3 ans effectués dans l'administration : informatiste spécialisé.

Le recrutement est très sélectif : 100 personnes retenues pour 3000 candidats en 2000.
Les objectifs principaux de la formation sont :

- méthode d'organisation et techniques documentaires ;
- communication ;
- maîtrise de l'outil informatique ;
- compétence linguistique.

L'école forme actuellement 450 étudiants, dont 30 informatistes spécialisés. Le corps enseignant est formé de 20 permanents dont 7 docteurs formés aux USA, Grande-Bretagne, France et Canada qui encadrent les deux cursus.
Les lauréats de l'école obtiennent un statut très élevé dans l'administration (échelle 11 pour les informatistes spécialisés, 10 pour les informatistes).

Une formation de techniciens (bac + 2 ans), pourrait voir le jour. En effet, l'Office de la Formation Professionnelle a interpellé l'ESI sur les besoins des 1500 collectivités locales. Ce cursus pourrait être intéressant dans le contexte du montage de l'IMIST.

L'Ecole a développé un réseau relationnel international très important. Citons par exemple : le Pratt Institute, l'université de Pittsburg aux USA, en France, l'école des Chartes, la BNF et L'ENSSIB…, et divers organismes espagnols.

Les experts recommandent que l'ESI soit un acteur majeur pour la formation des personnels de l'IMIST et des membres de son réseau.

Bibliothèque Générale et Archives (BGA)

Créée en 1922, la BGA fait fonction de bibliothèque nationale et assure le dépôt légal.
Elle est dépositaire d'un patrimoine culturel exceptionnel et accueille de nombreux lecteurs dans un cadre rénové. 500 000 ouvrages (60 % en arabe, 30 % en français) constitue le fonds ancien de la bibliothèque.
La BGA publie la Bibliographie Nationale ; 1600 titres nouveaux, dont environ 150 titres en sciences dures, sont signalés chaque année.
Une base de données sur les ouvrages portant sur le Maroc a été informatisée.
Notre hôte insiste sur la caractéristique de la production éditoriale marocaine majoritairement SHS : études islamiques, poésie, littérature et enfin sciences.

Le fonds périodiques est constitué à partir de dons et échanges, pas d'abonnements payants, 1800 titres en cours.

Une information sur la base de données Francis sera transmise par l'INIST.

A noter des équipements pour la restauration des collections anciennes et un atelier de photographie et de microfilmage.

Les experts recommandent que soit étudiée l'association de la BGA au réseau IMIST comme une bibliothèque de recours sur le domaine SHS

Centre national de la documentation (CND)

Nous avons été reçus par M. Benchekroun, Directeur du CND, M. Battiwa, chef de la division du traitement de l'information, M. Bendella, chef de la Division SQR.
Le directeur a fait une présentation des missions des CND qui relève du Ministère du Plan. Depuis 25 ans, le CND collecte et met à disposition des chercheurs, l'IST nationale et internationale. Le CND reçoit l'ensemble de la littérature grise produite par les Ministères.
Il possède une base de données bibliographiques de 100 000 références.
Il est connecté aux serveurs internationaux FT-Profil, Questel et ESA, et assure la fourniture de documents primaires via des fournisseurs étrangers. L'ensemble des produits et services est subventionné à hauteur de 50 à 80 %.
Le CND affiche de nombreux projets :

- la mise en place d'un portail (actuellement, seules les ressources internet ont été exploitées pour construire une interface d'accès) ;
- la veille technologique à destination des PMI-PME ;
- ouverture d'un nouvel espace multimédia ;
- extension du bâtiment ;
- point de visio-conférence prévu en 2001.

Le CND est également point focal de réseaux régionaux et internationaux : AGRIS-CARIS, INFOTERRA, PADEV…

Liste des documents remis aux experts français

Dahir n°1-00-91 du 9 Kaada 1420 (15 février 2000) portant promulgation de la loi n°17-97 relative à la protection de la propriété industrielle.

Dahir n°1-00-20 du 9 Kaada 1420 (15 février 2000) portant promulgation de la loi n°2-00 relative aux droits d'auteur et droits voisins.

Décret n°2-97-286 du 7 avril 1999, fixant les attributions et l'organisation du Centre National de Documentation.

La Recherche Scientifique : situation à la veille du XXIe siècle, programme thématique d'appui à la recherche scientifique, juin 2000, 47 p.

Fiche de projet pour les entreprises et établissements publics, 14 p., [s.d.].

Etude de l'utilisation des technologies de l'information dans le secteur industriel. Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, janvier 2000.

Le commerce électronique, journée d'étude organisée par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat et le SEPTI, juin 1999.

Les bibliothèques universitaires : états des lieux et proposition d'organisation en réseau. Rapport 1996, 2 vol.

Unité d'information et de documentation : développement d'une base de données nationale de périodiques scientifiques et techniques pour le Maroc. Etude conduite par le CNCPRST , extrait, [2000].

Les bibliothèques universitaires partenaires de l'IMIST : quelle mutation ?, 2 pages.

Les bibliothèques universitaires, 3 pages.

L'information scientifique et technique, 1997, 8 pages [extrait].

Roland Vaast : La science en Afrique, premier trimestre 2000.

Wafae El Alaoui El Aoufoussi : Les enseignants-chercheurs universitaires marocains et les technologies de l'information : cas de l'Université Mohammed V AGDAL ; mémoire présenté pour l'obtention du diplôme d'Informatiste spécialisé, octobre 1999, 282 p.

Abidi Abdellah : Les besoins et les comportements informationnels des jeunes promoteurs marocains mémoire présenté pour l'obtention du diplôme d'Informatiste spécialisé, mai 1998, 216 p.

G. El Kiyaila : Littérature grise produite par les ingénieurs du Ministère de l'énergie et des mines en matière de ressources naturelles, 1996, 203 p., 2 volumes.

R. Ennaciri : la production scientifique des économistes universitaires marocains (1957-1996) : cas de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat, [1997], 2 volumes.

O. Bekkari : Indicateurs bibliométriques du champ scientifique agricole : cas du périodique agricole, 1997, 287 p.

Anas el Hasnaoui : Etude du système d'information pour l'investisseur industriel étranger au Maroc, novembre 1999 .

B.R. Ntsouassani : Essai d'évaluation des systèmes d'information destinés aux petites et moyennes entreprises : cas du centre Euro Info Maroc, juin 1999.

Les questionnaires

Complément du questionnaire du Système d'information – réseau MARWAN : équipement informatique des bibbliothèques universitaires et bibliothèques ressources.

Questionnaire sur l'utilisation et besoins en information des personnels scientifiques et techniques.

Etudes qualitatives des ressources existantes

2ème VOLET DU QUESTIONNAIRE (réseau MARWAN)

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES ET BIBLIOTHEQUES RESSOURCES

1- Quels sont les équipements informatique dont vous disposez ?

- PC O/N
  Combien -----
  Connecté en réseau local O/N
  Internet O/N
- Serveur PC O/N
  Quel système d'exploitation :
  Windows NT O/N autres ---------
- Quelle capacité de stockage disque ------ totale -------- libre --------
- Avez-vous des lecteurs de CD-ROM : O/N
  sur les postes O/N
  sur le serveur O/N
  en réseau O/N
  un Juke box O/N
  Avez-vous un scanner O/N Combien ----------
  Avez-vous une imprimante O/N Laser O/n débit ----------

1- Toutes les structures documentaires existantes quelque soit leur attachement (bibliothèque centrale ou départementale) sont concernées par ce questionnaire ainsi que les bibliothèques des institutions de formation de cadres.

2- Quels sont les outils documentaires dont vous disposez ?

- logiciels de gestion du fonds documentaires
- CDS –ISIS O/N

- Autres, lesquels ? .....
- Catalogues sur CD-ROM, lesquels .....
- Accès on-line O/N sur quels produits ? .....

3- Avez-vous une équipe ou des membres de votre équipe formés :

- Dans l'utilisation d'un PC O/N, Combien .....
- Dans l'utilisation d'un outil bureautique O/N Combien .....
- Dans l'utilisation d'un logiciel documentaire O/N Combien .....
- Dans l'utilisation d'Internet O/N Combien .....
- Autres..... ;

4- Si vous n'êtes pas équipé, avez-vous des projets en équipement :

- Matériel O/N
- Logiciel O/N
- Branchement réseau O/N
- A quelle échéance 6 mois .....
  12 mois .....
  18 mois .....

QUESTIONNAIRE SUR L'UTILISATION ET BESOINS EN INFORMATION DES PERSONNELS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

1. Nom : .....

   Adresse : .....

   Etablissement : : .....

2. a- Type ou nature du travail : .....

   Enseignement

   Recherche

   Socio-économique

   Administratif

   Autres à préciser

   b- Statut / Désignation : .....

3. Domaine d'intérêt dominant :..... .....

4. Combien d'articles scientifiques ou techniques publiez-vous en moyenne par an ?

1

2

3

4 et plus

5. Comment jugez-vous l'adéquation de la bibliothèque de votre institution avec votre domaine de recherche?

Excellente

Adéquate

Inadéquate

6. Comment menez-vous vos recherches documentaires ?

a- Par l'intermédiaire d'un informaticien

b- Vous même

c- Par l'intermédiaire d'un assistant de recherche

d- Autres à préciser

7. Quelles sont les sources et outils de la liste ci-dessous que vous utilisez pour vos activités recherche? (Rangez de 1 à 9. 1 étant le plus important et 9 le moins important)

a- Index généraux

b- Résumés

c- Index de citation

e- Manuel / livre

f- Périodiques

g- Lettres d'information et circulaires

h- Bases de données bibliographique support papier

i- Bases de données bibliographique support CD ROM

j- Base de données factuelles

k- Revues analytiques

l- Autres (spécifier)

8. Comment obtenez-vous les services d'informations dont vous avez besoin ?

a- Sous forme de produits d'analyses d'informations

b- Par l'intermédiaire de votre bibliothèque

c- Echanges avec des collègues

d- Vos propres recherches

e- Participation à des réunions, conférences, conventions et ateliers

f- Abonnements personnels

g- sur Internet

h- Site Web

i- autres (spécifiez) .....

9. Utilisez vous les services informationnels de l'un des organismes suivants ?

9.1.

a. Bibliothèque Générale et Archives (BGA)

b. Centre National de Documentation (CND)

c. Système Francophone d'Edition et de Diffusion (SYFED)

d. Autres à préciser

9.2. Quel est votre degré de satisfaction par l'utilisation des services des organismes suivants :

BGA	bon	insuffisant
CND	bon	insuffisant
SYFED	bon	insuffisant
Autres	bon	insuffisant

10. Combien d'heures approximativement consacrez-vous par semaine à lire et à consulter la littérature scientifique et technique de toute nature

a- Moins de 2 heures

b- 2 à 5 heures

c- 6 à 8 heures

d- 9 à 11 heures

e- 12 et plus

11. Combien de fois par mois, visitez-vous la bibliothèque de votre institut pour lire ou consulter la littérature scientifique et technique ?

a- Une fois par mois

b- 2 à 5 fois

c- 6 à 10 fois

d- 11 et plus

12. Combien de périodiques S&T consultez-vous régulièrement à la bibliothèque de votre institution ?

a- 1 à 2 journaux

b- 3 à 5

c- 6 à 8

d- 9 et plus

13. Combien de fois par mois vérifiez-vous les données informationnelles dans un livre manuel / tables ?

a- Une fois ou moins

b- 2 à 5 fois

c- 6 à 10 fois

d- 11 et plus

14. Quelle est l'importance relative dans votre travail des pratiques de recherche d'information ?

Rangez selon une échelle de 1 à 7 (1 étant le plus important)

a- Discussion avec le patron, collègues, associés

b- Ressources de la bibliothèque de votre institut

c- Bibliothèque personnelle

d- Conférence, séminaire et symposium

e- Services de résumé et d'indexation

f- Experts dans le domaine extérieurs à votre institution

g- Autres à préciser

15. Si une recherche documentaire devait être faite pour vous, vous préférez qu'elle :

a- Couvre le maximum de références possibles

b- Sélectionne les références pertinentes

c- Etablisse une liste de titres et références sans résumé

d- Etablisse une liste de titres et références avec résumé

e- Autres à préciser

16. Le moyen que vous préférez le plus pour vous informer ?

a- Liste d'acquisition

b- Lettres d'information

c- Bulletins de sommaires

d- Diffusion sélective de l'information

e- Autres, spécifiez .....

17. Indiquez cinq caractéristiques principales de l'information que vous estimez les plus importantes pour répondre à vos besoins d'information :

a- Facilité d'identification

b- Rapidité d'obtention

h-

j-

k-

21. Avez-vous d'autres observations ou suggestions ?.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ETDUDE QUALITATIVE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES EXISTANTES

Objectif : recenser les ressources documentaires pour constitution du Catalogue Collectif National

Document : ébauche de questionnaire

I – Etat actuel des abonnements de périodiques :

Possédez-vous une liste de vos abonnements courants ?

Si oui, transmettre une liste structurée sur support électronique ou papier (ISSN, titre, discipline scientifique[1]) par extraction CDS/ISIS ou fichier Excel, par exemple.
Si non, quelles sont les perspectives d'informatisation de votre centre ? et à quelle échéance ?

II – Etat des collections vivantes et fermées :

Avez-vous un état de vos collections de périodiques ?

Si oui, fournir, par titre, la liste électronique ou papier des numéros ou fascicules ainsi que la discipline scientifique du titre (ISSN, titre, liste numéros, discipline)
Si non, quelles sont les perspectives d'informatisation de votre centre ? et à quelle échéance ?

III – Monographies

Pour chaque type de document :
Ouvrages
Thèses
Littérature grise (précisez thèse, acte de congrès, …)

Etablir la liste des documents par type (mentionner la discipline scientifique) et la transmettre.

IV – Base de données bibliographiques ou autres

Transmettre la liste des accès aux bases de données et spécifier :
Type de base (bibliographique, factuelle, …) ?
Nom de la base ?
Support (serveur commercial, internet, CD-ROM) ?
Fournisseur (le cas échéant) ?
Antériorité ?

V – Catalogue

Transmettre la liste des catalogues bibliographiques au niveau article ou revue

---

[1] Par discipline scientifique (cf page 77 annexes Les bibliothèques : état des lieux et proposition d'organisation en réseau)